

Centre Hospitalier de LEVROUX

Présentation du service SSR

Le service de soins de suite et de réadaptation du Centre Hospitalier de Levroux déploie au quotidien des actions permettant de :

- Prendre soin du patient et d'accompagner sa famille tout au long du séjour,
 - Favoriser l'autonomie du patient
- Proposer un projet de soins individualisé

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, de son intimité, de son espace personnel, sa liberté de choix et de prise de décision, dans la mesure du possible.**

Pour l'équipe soignante la prise en charge des patients passe par :

L'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme...

L'équipe du service vous souhaite un bon séjour !

Description du service

Le service SSR du Centre Hospitalier de Levroux est situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal au 60 rue nationale -36110 LEVROUX.

Il comprend 15 lits.

Description des chambres

Le service est composé de chambres doubles et individuelles. Chaque chambre comprend :

- Une salle d'eau avec lavabo, et WC
- Le mobilier médicalisé nécessaire pour chaque patient
 - ❖ 1 appel malade dans la chambre et dans la salle de bain.
 - ❖ 1 prise télévision pour recevoir les chaînes en haute définition. *Les téléviseurs ne sont pas fournis et comme à domicile ils doivent être adaptés pour recevoir la TNT.*
 - ❖ 1 téléphone : la ligne est gérée par l'établissement et est ouverte sur demande auprès du service Accueil et Gestion des Séjours. Le coût des communications extérieures vous sera facturé.

Les espaces extérieurs

Un parking, à l'entrée principale de l'établissement, est à disposition des visiteurs et leur famille,

Des espaces ombragés ou arborés sont dédiés à la promenade ou au repos.

La vie dans le service

- Les repas :

Une aide aux repas est assurée par le personnel soignant en fonction du besoin des patients.

A titre indicatif, les horaires des services sont :

-Petit déjeuner	7h00 à 8h30
-Déjeuner	12h30 à 13h30
-Goûter	16h00
-Dîner	18h30 à 19h30

De manière ponctuelle et selon leur état de santé, les patients peuvent partager leur repas avec leurs proches. Les repas sont à réserver auprès des soignants du service. Les repas des accompagnants doivent être commandés au plus tard 3 jours avant la date souhaitée. Ces repas sont facturés à hauteur de 8.19 euros (montant 2018)



Un bilan nutritionnel hebdomadaire est réalisé par la diététicienne et l'équipe soignante, et peut entraîner la mise en place de régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale.

L'aide apportée au patient est individualisée suivant ses besoins (état de santé, fatigue...).

- Le courrier :



Le courrier est distribué tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

- Les visites

Sauf circonstances particulières donnant lieu à autorisation spéciale de la Direction ou de son représentant et par respect des soins prodigués le matin, **les visites sont autorisées de 13h30 à 19h30.**

Le patient a le droit de refuser la visite de personnes qu'il ne désire pas recevoir.

En cas d'isolement d'un patient contagieux, les visites peuvent être interdites pour celui-ci, ou réglementées.

Les jeunes enfants sont toujours les bienvenus mais devront rester sous la surveillance de leurs parents.

Les animaux de compagnie ne peuvent être accueillis dans l'établissement.

Les journalistes, photographes, démarcheurs et représentants ne peuvent rendre visite aux usagers/patients sans l'accord préalable du Directeur ou de son représentant.

Pour intervenir au sein de l'établissement, les bénévoles extérieurs, qu'ils appartiennent ou non à une association, doivent signer la Charte des bénévoles. Leur activité dans l'établissement nécessite une autorisation du Directeur ou de son représentant.